

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. ...

JOURNAL DE ROUBAIX MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GERANT: A. REBOUX ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, Libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Buvard, Laflitte-Bollier et Cie, place de la Bourse; ...

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 47, m., 12 24, 1 42, 3 39, 5 08, 6 15, 7 33, 8 32, 9 59, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 39, 4 58, 5 38, 8 13, 10 12, 11 26 Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 10 05, 11 15

BOURSE DE PARIS DU 16 JUIN 3 0/0 58 80 4 1/2 85 60 Emprunt (5 0/0) 94 47 DU 17 JUIN 3 0/0 59 12 1/2 4 1/2 85 75 Emprunt (5 0/0) 94 80

ROUBAIX, 17 JUIN 1874

LETRE DE PARIS (Correspondance particulière du Journal de Roubaix)

Paris, 16 juin 1874. Les journaux Thiristes et radicaux se pressent trop de chanter victoire. Tout n'est pas fini par les votes d'hier entre la République et la Monarchie. Vous remarquerez que la majorité absolue sur l'urgence pour la proposition du centre gauche n'ayant été que de 344... il n'y aurait donc qu'une seule voix de majorité.

contre l'urgence sur la proposition du centre gauche, ce sont: MM. de Kerdel, de Meaux, de Sugoy, Merveilleux-Duvignaux, Daru, Keller, Chesnelong, Pradié, de Talhouët, de Lacombe, Paris, Tallon, Batbie, Delsol, de Ressaigier et Vantavon. Les 10 autres membres de la commission qui ont voté pour l'urgence sont: MM. Lambert Sainte-Croix, Dufour, Laboulaye, Waddington, Vingtain, Antonin Lefevre-Pontalis, Cézanne, de Goulard, Vacherot et on peut ajouter le marquis d'Andelarre, qui était absent, hier, par congé.

LETRE DE VERSAILLES (Correspondance particulière du Journal de Roubaix)

Mardi, 16 juin 1874. La journée d'hier doit être considérée comme le commencement de la lutte qui devait tôt ou tard s'engager sur la question définitive du gouvernement. Le parti monarchique et le parti républicain ont pris leurs positions; ils se sont envoyés quelques projectiles pour préciser le tir; mais voilà tout. La question de fond n'a pas été tranchée.

Le Journal Officiel constate que 345 voix contre 341 se sont prononcées en faveur de l'urgence, mais à la fin du compte-rendu in extenso 3 députés inscrits comme s'étant abstenus déclarent qu'ils se sont prononcés contre l'urgence. Ce n'est pas tout: quatre membres du centre droit MM. Vitalis, Jocteur, Montrozier, Lebourggeois, et à leur suite le général de Cissey, qui figuraient sur la liste des abstenus, sont venus déclarer hautement aujourd'hui qu'ils s'étaient prononcés contre la proposition Périer. Total: 7 rectifications. En ajoutant les 7 noms aux 341 nous avons un total de 348 voix.

ASSEMBLÉE NATIONALE PRÉSIDENCE DE M. BUFFET Séance du lundi 15 juin 1874.

La séance est ouverte à 2 h. 30. A l'occasion du procès-verbal, M. le général de Cissey, porté comme s'étant abstenu, déclare qu'il a voté contre l'urgence de la proposition Casimir Périer. MM. Lebourggeois et Jocteur-Montrozier font une déclaration semblable.

Le président déclare qu'un vote régulièrement constaté est définitivement acquis. L'Assemblée, après avoir adopté quelques projets d'intérêt local, reprend la 3^{me} délibération sur la proposition Tirard. M. Ducarre, rapporteur, défend la liberté de la fabrication à tous titres d'or et d'argent.

CHRONIQUE

L'Univers reproduit la lettre suivante qui lui est adressée par Mgr Dupanloup: Monsieur, vous ne négligez aucune occasion de me calomnier, et voici la calomnie nouvelle que je lis dans votre numéro du 13 juin, à propos de la récente discussion d'un projet de loi sur le dimanche: « On nous exprime le regret que Mgr Dupanloup, si influent sur le centre droit, n'ait pris, bien que présent à la séance, nulle part à la discussion. Nous enregistrons ce regret, qui rend hommage à l'influence que peut exercer l'éloquent député du Loiret sur les décisions de l'Assemblée. »

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 18 JUIN 1874.

LE RÉCIF DES TRIAGOS

III. — LA PEINE DU TALION. « Où est la pauvre folle? demanda M. Dormier. — Là-bas sur la grève, vous savez que c'est là seulement qu'elle se plaît et que c'est peine perdue de chercher à la retenir ici. — Oui, je sais, je sais aussi que votre dévouement pour cette infortunée n'est jamais en défaut. »

« Cette figure ne m'est pas inconnue », dit-il, je l'ai vue quelque part. Oui, je me souviens, c'était en 1813, j'allais en Angleterre chercher les produits dont le blocus continental interdisait l'entrée en France. Comment s'appelait-il? Son nom m'échappe. — Le comte de Rhétiers. — C'est bien cela; je l'embarquai au Havre avec sa fille, jeune personne d'une rare beauté. — Pendant la traversée il causait souvent avec moi, il me parla des persécutions qui le forçaient à fuir; nous autres marins nous n'avions pas l'empereur, nous n'eûmes pas de peine à nous entendre. — C'était un homme aimable et bon que le malheur n'avait pas aigri. S'il y avait de l'irritation dans son cœur, ce n'était pas à cause de lui. Lorsque je le quittai, il me remit une magnifique émeraude. — Vous avez une fille, me dit-il, prenez ce bijou, qu'il soit pour vous un souvenir de relations qui peut-être ne seroient plus, pour elle un gage des vœux d'heureux avenir que je vous prie de lui transmettre. — C'était à moi, dit M. Dormier, qu'il était réservé de payer la dette de reconnaissance en éloignant d'elle le malheur qui la menaçait. — L'armateur restait silencieux; sa loyauté se refusait à croire aux noirceurs dont on évoquait le souvenir, il aurait voulu repousser l'évidence elle-même, ses doutes subsistaient. — M. Dormier s'en aperçut, il pria la

femme du douanier de lui remettre un papier relatif à la pauvre folle qui lui avait été confié à tout événement. Il brisa le cachet de l'enveloppe et parmi d'autres pièces en choisit une dont l'écriture très-serrée couvrait plusieurs pages. — Donnez-vous la peine de lire, dit-il à M. Tréhorot. Celui-ci lut ce qui suit: « Le château de Rhétiers s'élevait environ à trente lieues à l'ouest de Paris. Ce n'était pas une belle habitation; il était médiocrement gai et le confortable y laissait prodigieusement à désirer; mais le propriétaire, le comte de Rhétiers, soucieux avant tout de conserver intacts les souvenirs de famille, s'en préoccupait peu. — On prétendait qu'il avait fait brillante figure à Versailles et que ses aventures avaient fait quelque bruit; mais des habitudes d'autrefois il ne conservait qu'une grande aisance de manières, une philosophie doucement railleuse. — Sa fille, les soins qu'il donnait à sa propriété, absorbait une partie de son temps; il donnait le reste à la musique qui était sa passion favorite, passion justifiée par un talent très-remarquable. — Les grands événements de la Révolution avaient passé sans troubler le calme de sa retraite, non qu'il professât la morale égoïste du rat de la fable, mais, de son passage dans le tourbillon de la société, il avait conservé un arrière-goût de désenchantement qui le rendait

peu propre à intervenir dans la mêlée des partis. Le généreux emploi qu'il faisait de sa fortune lui avait concilié l'affection de tous ceux qui le connaissaient. Cependant il avait des ennemis implacables; pendant le relâchement social qui coïncida avec l'impuissance du gouvernement dictatorial plusieurs tentatives furent faites contre lui. Un soir, des hommes, instruments d'une haine dont il soupçonnait la source, l'assaillirent dans le parc; le dévouement de son garde le sauva, mais celui-ci fut blessé mortellement. — Avant de succomber, il recommanda son fils à la protection du comte qui promit de tenir lieu de père à l'orphelin. Il n'y manqua pas; la veuve du garde fut installée avec son enfant dans un corps de bâtiment attenant au château. — Le jeune Laurent reçut du comte une instruction dont il profita au delà de toute espérance; ses rapides progrès charmèrent le vieux gentilhomme qui s'attacha vivement à lui. Ce qui augmenta encore son affection, c'est qu'il remarqua dans son élève de rares dispositions pour la musique, il mit son amour-propre à les faire fructifier. — L'enfant avait du cœur, il s'ingéniait à trouver moyen de payer à son bienfaiteur sa dette de reconnaissance. Ne pouvant mieux faire, il voulut contribuer pour sa part aux distractions favorites du vieux dilettante: il lui servait à l'occasion de secrétaire et le soir faisait très-convenablement sa partie dans les

petits concerts qui égayaient la vaste salle du château. Les jours s'écoulaient rapidement pour le fils du pauvre garde! Il était heureux quand il voyait le comte l'encourager de ce sourire si bon, qu'à lui seul il le faisait aimer, et fixer sur lui ses regards empreints d'une cordiale amitié, quand il l'entendait lui dire: — Tu es un brave garçon, je suis bien content de l'avoir avec moi. — Il ne soupçonnait pas qu'il pouvait y avoir ailleurs des plaisirs et des fêtes dont l'écho ne franchissait pas les limites du parc. — Les mois s'écoulaient avec le retour des mêmes émotions; mais la monotonie n'engendrait jamais l'ennui; jamais ses désirs n'allèrent au-delà des satisfactions qui lui étaient accordées et, lorsqu'après avoir pris congé du comte, il rejoignait sa mère, c'était un nouveau plaisir de raconter les incidents de la journée. — Il ne lui disait pas tout cependant, il ne lui disait pas qu'à mesure qu'il grandissait et que les aspirations de la jeunesse succédaient aux jeux insouciantes de l'enfance, un trouble inconnu agitait son cœur. Ce n'était pas impunément qu'il vivait en contact journalier avec une belle et gracieuse jeune fille. Quand il l'entendait marier sa voix à la voix du violon de son père, il croyait, dans la candeur de son enivrement, être transporté au milieu du concert des anges; c'était le premier épanouissement de la jeunesse. C'était le printemps qui souriait à son cœur. Comment se serait-il